

Remise du prix « Salut l'étranger-ère ! » 2016

Deux lauréats distingués

M. Claudio Micheloni et l'Association Papillon se sont vu remettre, vendredi 9 décembre 2016 au Musée d'Histoire de La Chaux-de-Fonds, le prix « Salut l'étranger-ère ! » 2016 pour leur engagement en faveur de la cohésion multiculturelle. À cette occasion, les lauréats ont reçu respectivement un chèque d'un montant de 2'000 francs et de 5.000 francs. Le président du Conseil d'État Jean-Nathanaël Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, leur a transmis les félicitations du gouvernement. Cette année, 14 candidatures ont été présentées au jury, présidé par M. Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Les deux lauréats en bref

Né en 1952 dans les Abruzzes, en Italie, **M. Claudio Micheloni** est arrivé à l'âge de six ans dans le Canton de Neuchâtel. Il est engagé depuis plus de quarante ans dans la défense des droits des personnes migrantes à Neuchâtel, où il a notamment œuvré pour l'enseignement de la langue italienne et pour l'élargissement des droits civiques pour les personnes étrangères.

M. Micheloni a œuvré au sein de diverses associations, telles que la Fédération des colonies libres italiennes de Suisse, le Conseil général des Italiens de l'étranger ou le Forum pour l'intégration des migrantes et migrants. Fort d'un engagement bénévole de longue durée, il représente actuellement la communauté des émigré-e-s italien-ne-s au Sénat italien.

L'attribution de ce prix d'un montant de 2'000 francs à M. Micheloni vise à reconnaître son engagement de longue haleine en faveur de la promotion de la participation citoyenne et de la cohésion dans le canton de Neuchâtel.

L'Association Papillon, composée principalement de femmes d'origine iranienne installées dans le canton de Neuchâtel, a été créée en 2015. Cette jeune association très active propose à de jeunes persanophones, Afghans et Iraniens, des cours d'alphabétisation en français ou à partir de leur langue d'origine. Nombreux d'entre sont des Afghans ayant vécu une partie de leur vie en Iran où, souvent discriminés, ils n'ont pu être scolarisés. Au travers de ses nombreuses activités, l'association leur propose parallèlement de découvrir et de comprendre l'histoire de la Suisse et de ses institutions, tout en favorisant leur participation à la vie neuchâteloise.

À travers l'Association Papillon est salué, par la remise de ce prix d'un montant de 5'000 francs, l'engagement de personnes elles-mêmes issues de la migration pour soutenir les jeunes arrivés récemment en Suisse.

Félicitations du Conseil d'État

Le Conseil d'État a suivi les recommandations du jury du prix « Salut l'étranger-ère ! » en souhaitant, symboliquement, souligner d'une part l'engagement d'une personne issue de l'une des plus anciennes migrations à Neuchâtel et, d'autre part, de saluer les initiatives de personnes apportant un soutien à des jeunes récemment arrivés.

Le gouvernement tient à remercier chaleureusement M. Claudio Micheloni et les membres de l'association Papillon pour leur travail remarquable en faveur de la promotion de la diversité et du vivre ensemble.

Prix « Salut l'étranger-ère ! »

Créé en 1995 par le Conseil d'État à la suite de manifestations mises sur pied en 1994 par le service de la cohésion multiculturelle, la CICM et d'autres partenaires, le prix « Salut l'étranger-ère ! » récompense une personne ou un groupe des personnes de tous âges ou de toutes nationalités, domiciliées dans le canton qui, par une œuvre, un spectacle, un acte, voire une parole ou une attitude, ont agi en faveur de la promotion de la diversité, du vivre ensemble et du rejet de toute exclusion basée sur les appartenances des personnes.

Le jury regroupe quatre membres et est présidé par M. Roland Debély, président de la CICM.

Pour de plus amples renseignements:

Jean-Nathanaël Karakash, président du Conseil d'État, chef du DEAS,
tél. 032 889 48 00.

Roland Debély, président du jury du prix et de la CICM, tél. 079 243 76 94.

Céline Maye, déléguée aux étranger-ère-s et cheffe du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42.

Neuchâtel, le 9 décembre 2016

Remise du prix « Salut l'étranger-ère ! » 2017

Trois lauréats distingués

En présence du conseiller d'État Jean-Nat Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, Pierre Centlivres, le Programme « Français pour tous » de l'Université de Neuchâtel, ainsi que l'Association Cœur d'Afrique se sont vu remettre, vendredi 15 décembre 2017 à l'Université de Neuchâtel, le prix « Salut l'étranger-ère ! » 2017. Cette année, 21 candidatures ont été soumises au jury, présidé par M. Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Les lauréats en bref

Pierre Centlivres - Ethnologue, professeur honoraire de l'université de Neuchâtel, Pierre Centlivres s'est illustré au niveau national et international, par ses travaux sur l'altérité et sur l'Afghanistan. Ses études sur la naturalisation, effectuées avec une équipe de l'Institut d'ethnologie, ont permis d'en moderniser et d'en assouplir la procédure. Ses recherches sur la double nationalité en Suisse ont contribué à la reconnaissance de cette dernière au niveau fédéral. Dans les années 1980, alors que le Conseil fédéral tente de définir l'identité nationale et que l'expression « nation suisse » est pratiquement absente du vocabulaire politique, il la définit par sa diversité et son pluralisme.

Au niveau cantonal, ses travaux contribueront à la définition et à l'élaboration de la politique en matière d'intégration. Pierre Centlivres s'est engagé personnellement dans le cadre de différentes actions qui ont marqué la mise en œuvre de cette politique dans le canton. Encore très actif, Pierre Centlivres est membre du comité du Printemps culturel et donne bénévolement des cours de français aux personnes migrantes.

Au-delà du montant de 1'000 francs, l'attribution de ce prix vise à saluer une personnalité exceptionnelle dont les travaux et l'engagement ont contribué au rayonnement de la politique interculturelle du canton.

Le programme «Français pour tous » - L'Université de Neuchâtel, à travers la Faculté des lettres et des sciences humaines, avec l'appui pédagogique de l'Institut de langue et de civilisation française (ILCF), organise depuis janvier 2013 des cours bénévoles de français à l'attention des requérant-e-s d'asile et réfugié-e-s du canton, leur apportant les bases linguistiques nécessaires afin qu'ils et elles puissent être autonomes au quotidien, travailler et/ou poursuivre des études.

Le prix, d'un montant de 3'000 francs, marque l'engagement des bénévoles, non seulement étudiant-e-s, mais aussi des professeur-e-s, des membres du personnel administratif et des retraité-e-s, qui encadrent et assument l'enseignement.

L'association Cœur d'Afrique - Créée en 2013 et présidée par Mme Assamoi Rose

Lièvre, l'association Cœur d'Afrique organise, à La Chaux-de-Fonds, des espaces de rencontre et d'échange entre la population locale et les populations issues de la migration. « Connais-tu mon beau village ? », événement qui propose des promenades culturelles au cœur de La Chaux-de-Fonds, « Musique et football pour vivre ensemble », la « torée multiculturelle » figurent parmi les manifestations organisées par l'association depuis 2013.

À travers la remise de ce prix, d'un montant de 3'000 francs, à l'Association Cœur d'Afrique, le jury distingue l'engagement de personnes pour la mise en place d'événements interculturels qui mêlent à la fois la connaissance de la région et de ses traditions à la valorisation de la diversité.

Félicitations du Conseil d'État

Le Conseil d'État a suivi les recommandations du jury du prix « Salut l'étranger-ère ! » qui a souhaité rendre hommage à des citoyen-ne-s du canton, personnalités, professeur-e-s, étudiant-e-s, retraité-e-s, membres d'associations, qui toutes et tous, s'engagent au quotidien et tissent des liens pour donner un sens au vivre ensemble.

Prix « Salut l'étranger-ère ! » créé en 1995

Créé en 1995 par le Conseil d'État à la suite de manifestations mises sur pied en 1994 par le service de la cohésion multiculturelle, la CICM et d'autres partenaires, le prix « Salut l'étranger-ère ! » récompense une personne ou un groupe des personnes de tous âges ou de toutes nationalités, domiciliées dans le canton qui, par une œuvre, un spectacle, un acte, voire une parole ou une attitude, ont agi en faveur de la promotion de la diversité, du vivre ensemble et du rejet de toute exclusion basée sur les appartenances des personnes.

Le jury est constitué de cinq membres et présidé par M. Roland Debély, président de la CICM.

Pour de plus amples renseignements:

Jean-Nat Karakash, conseiller d'État, chef du DEAS, tél. 032 889 48 00.

Roland Debély, président du jury du prix et de la CICM, tél. 079 243 76 94.

Céline Maye, déléguée aux étranger-ère-s, cheffe du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42.

Neuchâtel, le 15 décembre 2017

Remise du prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger 2018

Hyun-Jung Lim, pianiste, et le Jardin botanique de Neuchâtel par Elodie Gaille, sa conservatrice, et Blaise Mulhauser, son directeur, se sont vu remettre, le jeudi 6 décembre 2018, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger. Les membres du jury ont souhaité accentuer la dimension interculturelle du prix, en saluant des personnes qui œuvrent pour favoriser le dialogue et la rencontre entre Neuchâteloises et Neuchâtelois aux origines diverses.

Lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue au Jardin botanique de Neuchâtel, les lauréat-e-s ont reçu respectivement un chèque d'un montant de 4'000 et de 3'000 francs. Le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, leur a transmis les félicitations du gouvernement.

Cette année, 22 candidatures avaient été présentées au jury, présidé par Monsieur Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Les lauréat-e-s 2018

Hyun-Jung Lim. Née en 1986 en Corée du Sud, musicienne, pianiste, Hyun-Jung Lim est médaillée d'or du Conservatoire de Compiègne et diplômée d'études musicales du Conservatoire national de Rouen. Elle a obtenu le 1^{er} Prix du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Virtuose reconnue, elle se produit sur les grandes scènes internationales.

Installée à Neuchâtel depuis quelques années, Hyun-Jung Lim est engagée dans de nombreuses activités bénévoles dans le canton, soutenant des associations et des institutions neuchâteloises. En ouvrant sa porte pour offrir des espaces d'échanges et de discussion, en allant à la rencontre des Neuchâteloises et des Neuchâtelois lors de rassemblements ou de réunions plus conviviales, elle favorise le dialogue interculturel et les interactions entre personnes de différentes appartenances culturelles.

Elle participe en outre activement à la Semaine neuchâteloise d'action contre le racisme, dont elle fut la marraine lors de la dernière édition et n'hésite pas à témoigner de son propre parcours face aux élèves, afin de les sensibiliser aux risques de discrimination.

L'attribution d'un prix d'un montant de 4'000 francs à Madame Hyun-Jung Lim vise à reconnaître son engagement et sa participation active à la vie associative, culturelle et sociale du Canton de Neuchâtel.

Elodie Gaille et Blaise Mulhauser du Jardin botanique de Neuchâtel. En 2018, pour célébrer les 20 ans de l'institution, la direction du Jardin botanique a associé les habitant-e-s du canton à cet anniversaire et à la mise en œuvre d'une exposition citoyenne « *Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent* ». Cette manifestation culturelle a permis à celles et ceux qui le souhaitent de participer à la création d'un projet commun, d'être actrice et acteur d'un événement qu'ils et elles ont pensé et concrétisé. Un partenariat avec différents acteurs associatifs a permis aux personnes (dont de nombreuses étaient issues de la migration) de prendre part à la vie du jardin botanique tout en partageant leurs expériences et connaissances.

À travers ces deux personnes est salué, par la remise de ce prix d'un montant de 3'000 francs, l'engagement de celles et ceux qui ont intégré dans leur mission et mis en œuvre dans leur programmation l'ouverture et l'accessibilité des institutions culturelles à toutes et à tous, et en particulier aux personnes issues de la migration.

Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État afin d'encourager l'esprit d'ouverture et le vivre ensemble, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger reste une marque tangible de reconnaissance officielle de celles et ceux qui œuvrent en faveur du dialogue entre les personnes aux appartenances diverses. Afin de renforcer sa dimension interculturelle, le Conseil d'État a profité de l'édition 2018 pour adapter les objectifs et le visuel du prix à la politique menée actuellement par le canton. Dans le cadre de son programme de législature et après le lancement de sa feuille de route pour une administration ouverte et égalitaire, le Conseil d'État continue d'exprimer sa conviction qu'une société qui favorise le dialogue et la participation de chacune et chacun, indépendamment de ses origines, est plus forte.

Le jury regroupe cinq membres : Mme Mireille Tissot-Daguette, Mme Céline Maye, M. Roland Debély, M. Souhail Latrèche et M. Christian Mermet. Il est présidé par M. Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Pour de plus amples renseignements:

Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, tél. 032 889 48 00 ;

Roland Debély, président du jury du prix et de la CICM, tél. 079 243 76 94 ;

Céline Maye, déléguée aux étranger-ère-s, cheffe du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42/079 844 05 57.

Neuchâtel, le 6 décembre 2018

Le prix Salut l'étranger 2019 honore deux associations neuchâteloises

Le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger a été remis aujourd'hui à deux associations neuchâteloises : Les amis des lundis pour « Les Lundis des mots » et le Centre culturel iranien neuchâtelois. Dans le cadre de cette 25^{ème} édition, le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash a rappelé le sens et l'importance de ce prix, qui reste le symbole d'une politique interculturelle pionnière, reconnue en Suisse et au-delà des frontières.

Cette année, vingt-six candidatures avaient été présentées au jury, présidé par Monsieur Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM). Les deux associations lauréates retenues à l'unanimité du jury ont reçu chacune un chèque d'un montant de 3'500 francs lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue aujourd'hui à la Bibliothèque populaire et universitaire de Neuchâtel (BPUN). Le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, leur a transmis les félicitations du gouvernement.

L'association Les amis des lundis

Créée en 2008, l'association fait vivre la littérature à travers les événements qu'elle organise durant l'année :

- Des soirées débat citoyen (Café-débat, Labo-philo) ;
- Des rencontres et échanges interculturels, avec le format « Mon pays, mes livres », qui donne la parole aux personnes issues de la migration ;
- Des conférences sur les littératures du monde, avec des écrivain-e-s étranger-ère-s ;
- Des conférences « Carte Blanche » où la parole est donnée à des personnalités de toute origine.

L'association participe régulièrement aux différents événements neuchâtelois, tels que la Semaine de la langue française et de la francophonie et la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme, et collabore, pour la mise en œuvre de sa programmation, avec les bibliothèques, l'Université de Neuchâtel et les musées du canton.

Le Centre culturel iranien neuchâtelois

Active depuis 2011, l'association met en œuvre différents événements et projets durant l'année :

- La création d'espaces de rencontre pour favoriser le rapprochement et le dialogue interculturel entre les Neuchâtelois-e-s de toutes origines. Des rencontres sont proposées régulièrement à l'occasion des fêtes persanes dont certaines sont inscrites au Patrimoine de l'UNESCO. C'est dans cet esprit, que l'association a participé, en 2018, à l'exposition citoyenne organisée par le Jardin botanique de Neuchâtel, « *Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent* » ;

- La mise en œuvre d'actions de soutien et d'accompagnement aux persanophones, dans le but de favoriser leur intégration (cours de français, interprétariat, traduction, démarches administratives) ; L'organisation pour les doubles nationaux, de séances d'information lors des élections communales, cantonales et fédérales, pour les informer de l'objet et des enjeux de l'élection, ainsi que du positionnement des partis politiques.

Les associations lauréates favorisent le dialogue interculturel

Pour les 25 ans du prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger, le jury a souhaité récompenser des actions qui :

- Favorisent le dialogue interculturel ;
- Favorisent l'accès au domaine de la culture et qui créent des espaces permettant aux Neuchâteloises et Neuchâtelois de toutes origines, de s'exprimer, d'être acteur d'un projet et d'être en interaction avec les institutions culturelles publiques ou privées du canton.

Ces actions contribuent à favoriser le processus d'inclusion, génèrent et densifient les liens sociaux qui sont à la fois vitaux pour la cohésion sociale et la bonne santé de notre démocratie.

Le Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État afin d'encourager l'esprit d'ouverture et le vivre ensemble, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger reste une marque tangible de reconnaissance officielle de celles et ceux qui œuvrent en faveur du dialogue entre les personnes aux appartenances diverses. Afin de renforcer sa dimension interculturelle, le Conseil d'État a profité de l'édition 2018 pour adapter les objectifs et le visuel du prix à la politique menée actuellement par le canton. Dans le cadre de son programme de législature et après le lancement de sa feuille de route pour une administration ouverte et égalitaire, le Conseil d'État continue d'exprimer sa conviction qu'une société qui favorise le dialogue et la participation de chacune et chacun, indépendamment de ses origines, est plus forte.

Le jury regroupe cinq membres : Mme Mireille Tissot-Daguette, Mme Vânia Carvalho, M. Roland Debély, M. Souhail Latrèche et M. Christian Mermet. Il est présidé par M. Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Contacts:

Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, tél. 032 889 48 00 ;

Mireille Tissot-Daguette, membre de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), tél. 079 721 09 87 ;

Vânia Carvalho, déléguée aux étranger-ère-s, cheffe du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42.

Neuchâtel, le 13 décembre 2019

Le prix Salut l'étranger célèbre les 25 ans d'engagement du Forum « Tous différents – Tous égaux »

Le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger a été remis, aujourd'hui, au Forum « Tous différents – Tous égaux » (FTDTE). Ce prix, remis pour la première fois à un seul lauréat, salue la pérennité d'un engagement et d'une mobilisation sans faille tant des associations, des institutions et des citoyen-ne-s au quotidien et en particulier autour de la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme.

Vingt-sept candidatures avaient été présentées au jury du prix, présidé par Monsieur Roland Debély, également président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM). Le Forum « Tous différents – Tous égaux », retenu à l'unanimité des membres, a reçu un chèque d'un montant de 7'000 francs lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue aujourd'hui au Château de Neuchâtel. Le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash leur a transmis les félicitations du gouvernement.

Le chef du Département de l'économie et de l'action sociale, qui remettait ce prix pour la dernière fois, a rappelé que la 26^e édition du prix s'inscrivait dans le cadre d'une série de célébrations multiples : les trente ans de la politique d'intégration interculturelle du Canton de Neuchâtel, les 25 ans du Forum « Tous différents – Tous égaux » mais aussi les 55 ans de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Rappelant le contexte d'une large mobilisation mondiale contre le racisme et les discriminations, il a ajouté combien l'engagement de la société civile était essentiel pour lutter contre ces fléaux et pour affirmer et préserver, surtout en période de crise, l'idéal des droits humains et les fondements de la démocratie.

Présentation du lauréat

Le Forum « Tous différents – Tous égaux » (FTDTE) a été créé en 1995, suite à la Campagne du Conseil de l'Europe contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance. Il est composé de bénévoles, de représentant-e-s d'associations et d'institutions neuchâteloises désireux de s'engager dans la lutte contre le racisme et dans la promotion des droits humains. Chaque année, autour de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), le FTDTE collabore avec le service de la cohésion multiculturelle (COSM) pour organiser la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme (SACR).

La SACR a pris depuis quelques années une ampleur sans précédent et exceptionnelle, fédérant autour de cet événement une multitude d'acteurs sur l'ensemble du canton. Cette année, plus de 82 partenaires devaient ainsi proposer une action et/ou un événement pendant la SACR (Elle a été reportée en septembre 2020 en raison de la pandémie, proposant une trentaine d'actions). La diversité et le nombre des acteurs qui génèrent ce mouvement permet un impact exceptionnel au sein de la société civile et une meilleure

conscientisation des fléaux qui minent la cohésion sociale. Chaque année, cette mobilisation permet de sensibiliser la population neuchâteloise aux réalités du racisme et des discriminations et de rappeler les principes de l'état de droit, les valeurs d'égalité, d'égale dignité et de bien-être pour toutes et tous. Les termes qui définissent la politique d'intégration interculturelle du canton de Neuchâtel, pionnière en Suisse et reconnue au-delà des frontières nationales.

M. Karakash a tenu aussi à remercier chaleureusement M. Roland Debély qui présidait pour la dernière fois le jury du prix, saluant son parcours ainsi que son travail remarquable à la tête de la CICM et du jury du prix Salut l'étranger ou encore de l'Association NeuchÂtoi depuis 2013.

Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État afin d'encourager l'esprit d'ouverture et le vivre ensemble, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger reste une marque tangible de reconnaissance officielle de celles et ceux qui œuvrent en faveur du dialogue entre les personnes aux appartenances diverses. Afin de renforcer sa dimension interculturelle, le Conseil d'État a profité de l'édition 2018 pour adapter les objectifs et le visuel du prix à la politique menée actuellement par le canton. Dans le cadre de son programme de législature et après le lancement de sa feuille de route pour une administration ouverte et égalitaire, le Conseil d'État continue d'exprimer sa conviction qu'une société qui favorise le dialogue et la participation de chacune et chacun, indépendamment de ses origines, est plus forte.

Le jury regroupe cinq membres : Mme Mireille Tissot-Daguette, Mme Sandrine Keriakos, M. Roland Debély, M. Souhail Latrèche, M. Christian Mermet. Il est présidé par M. Roland Debély, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Contacts :

Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, tél. 032 889 48 00 ;

Roland Debély, président du jury du prix et de la CICM, tél. 079 243 76 94 ;

Sandrine Keriakos, cheffe adjointe du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42.

Neuchâtel, le 17 décembre 2020

Communiqué de presse

Le prix Salut l'étranger 2021 honore deux associations neuchâteloises

Institué par le Conseil d'Etat, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger a été remis, aujourd'hui, à deux associations neuchâteloises : Les jeunes Neuchâtelois et l'association de quartier de Pierre-à-Bot. Dans le cadre de cette 27^{ème} édition, la conseillère d'État Florence Nater a rappelé l'importance du dialogue interculturel et de la solidarité, fondements et conditions sine qua non d'une société confiante et ouverte sur l'avenir.

Le jury du prix, présidé pour la première fois cette année par Monsieur Matthieu Aubert, également président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), a retenu à l'unanimité des membres, deux associations neuchâteloises : Les jeunes Neuchâtelois de La Chaux-de-Fonds et l'association de quartier de Pierre-à-Bot de Neuchâtel. Elles ont reçu chacune un chèque d'un montant de 3'500 francs lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue, aujourd'hui, au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. La conseillère d'État Florence Nater leur a transmis les félicitations du gouvernement. La cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale a rappelé combien l'engagement de la société civile était essentiel pour favoriser le dialogue interculturel et la solidarité, d'autant plus indispensables en cette période de crise sanitaire.

Présentation des lauréat-e-s

L'association Les jeunes Neuchâtelois est une association chaux-de-fonnière regroupant des jeunes Tamils de 18 à 30 ans, au-delà de leur appartenance religieuse. Active depuis 2017, l'association accompagne les aîné-e-s et les plus jeunes de la communauté tamoule dans leur intégration au quotidien. Elle propose régulièrement des événements culturels pour mieux faire connaître la culture tamoule et pour tisser des liens avec le pays d'accueil. Ces manifestations drainent un très large public, reflet de la diversité de la population neuchâteloise.

L'association de quartier de Pierre-à-Bot est une association neuchâteloise active dans l'un des quartiers les plus multiculturels de la ville de Neuchâtel, proposant des événements culturels, des manifestations et des animations, touchant un public intergénérationnel très large dans sa diversité. Son engagement favorise le dialogue interculturel et interreligieux.

Le Conseil d'Etat a chaleureusement remercié Monsieur Matthieu Aubert ainsi que les membres du jury, tout particulièrement Monsieur Souhail Latrèche qui participait pour la dernière fois au jury du prix Salut l'étranger, saluant une contribution essentielle et appréciée.

Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger récompense, chaque année, celles et ceux qui ont œuvré en faveur du dialogue interculturel et du vivre ensemble. En 2018, les objectifs et le visuel du prix ont été adaptés afin d'en renforcer sa dimension interculturelle et d'être en phase avec la volonté du Conseil d'Etat, qui en adoptant une Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, entend assurer les fondements d'une société neuchâteloise encore plus confiante et ouverte sur l'avenir. Le jury regroupe cinq membres : M Matthieu Aubert, Mme Vânia Carvalho, Mme Mireille Tissot-Daguette, M Souhail Latrèche, M Christian Mermet. Il est présidé par M Matthieu Aubert, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Contacts :

Florence Nater, conseillère d'État, cheffe du Département de l'emploi et de cohésion sociale, tél. 032 889 48 00 ;

Matthieu Aubert, président du jury du prix et de la CICM, tél. 079 723 43 43 ;

Vânia Carvalho, cheffe du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42.

Neuchâtel, le 9 décembre 2021

Communiqué de presse

Remise du prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger 2022 : trois lauréates distinguées

Les associations Bartim'habits de Couvet, Les jeunes veulent aider de Bevaix, ainsi que Mme Karunakaran Sayanthini de La Chaux-de-Fonds se sont vu remettre le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger 2022 pour leur engagement en faveur des droits humains et de la cohésion sociale. Lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue aujourd'hui au Musée d'Histoire de La Chaux-de-Fonds, les lauréates ont reçu un chèque d'un montant respectivement de 5000 francs, 1000 francs et 1000 francs.

L'association Bartim'habits a ouvert, en 2015, une structure qui offre aux requérant-e-s et réfugié-e-s, adultes et enfants, habits, livres et jouets/jeux. Elle s'est progressivement ouverte à l'ensemble de la population du Val-de-Travers, accueillant les familles en situation de précarité.

L'association Les jeunes veulent aider (LJVA) est un projet citoyen mis en place par deux jeunes lycéennes de 3^{ème} année de maturité gymnasiale, au Lycée Denis-de-Rougemont, Fleur van den Oudenhoven et Justine Perrudet. Ce projet qui s'inscrivait dans le cadre de leur travail de maturité est ouvert à toute personne entre 16 et 20 ans intéressée à découvrir, rencontrer et partager des intérêts communs. LJVA travaille activement avec le centre fédéral pour requérant-e-s d'asile de Boudry, et tout particulièrement avec l'équipe accompagnant les mineur-e-s non accompagné-e-s.

Mme Karunakaram Sayanthini est d'origine sri-lankaise. Elle est arrivée en Suisse en 1997. Inscrite à RECIF pour y apprendre le français, elle n'a plus quitté l'association, même si elle exerce aujourd'hui en tant qu'aide-soignante. En marge de son activité professionnelle, elle continue à s'engager pleinement auprès de la Croix-Rouge pour le réseau mères de contact, et à RECIF où elle participe à toutes les activités et projets mis en place. Présidente de l'association Solidarité avec les femmes tamiles, elle est interprète-traductrice pour le service de la cohésion multiculturelle (COSM) et membre de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM). Elle participe à de nombreuses manifestations en apportant son témoignage, convaincue que c'est grâce au dialogue et à la connaissance mutuelle, dans le respect de la diversité des cultures, que la collaboration sociale peut déployer tout son potentiel.

Les membres du jury ont unanimement voulu valoriser les Neuchâtelois-e-s qui s'engagent bénévolement au quotidien, en apportant un soutien généreux aux personnes en situation de vulnérabilité. Cette solidarité qui donne sens à l'humain dans un contexte sociétal parfois tendu est extrêmement précieuse. Le jury a aussi voulu saluer et mettre en lumière un parcours de vie animé par un engagement constant et exemplaire dans des actions qui favorisent le dialogue entre communautés et le vivre ensemble entre personnes d'origines différentes.

La conseillère d'État Florence Nater a pour sa part transmis aux lauréates les félicitations du Conseil d'État. La cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale a notamment rappelé combien l'engagement de la société civile en faveur des valeurs humaines est essentiel, d'autant plus, en ces périodes de replis identitaires. Elle a chaleureusement remercié les membres du jury, et tout particulièrement Monsieur Matthieu Aubert qui participait pour la dernière fois au jury du prix Salut l'étranger, saluant une contribution essentielle et appréciée.

Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger récompense, chaque année, celles et ceux qui ont œuvré en faveur du dialogue interculturel et du vivre ensemble. En 2018, les objectifs et le visuel du prix ont été adaptés afin d'en renforcer sa dimension interculturelle et d'être en phase avec la volonté du Conseil d'Etat, qui en adoptant une Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, entend assurer les fondements d'une société neuchâteloise encore plus confiante et ouverte sur l'avenir. Le jury regroupe cinq membres : M. Matthieu Aubert, M. Mike Magnin, Mme Mireille Tissot-Daguette, Mme Premawathi Consalvey, M. Christian Mermet. Il est présidé par M Matthieu Aubert, président de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Contacts :

Florence Nater, conseillère d'État, cheffe du Département de l'emploi et de cohésion sociale, tél. 032 889 48 00 ;

Matthieu Aubert, président du jury du prix et de la CICM, tél. 079 723 43 43 ;

Mike Magnin, chef a.i. du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 42.

Neuchâtel, le 8 décembre 2022

Communiqué de presse

Le prix Salut l'étranger 2023 remis à trois lauréates

Pour la 29^{ème} édition du Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger, le Conseil d'État a choisi d'honorer trois femmes pour leur engagement exceptionnel. Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel ce jeudi 14 décembre, Mmes Nancy Escobar, Brigitte Lembwadio-Kanyama et Rose Lièvre Assamoi ont été récompensées par la conseillère d'État Florence Nater pour leurs parcours personnels et leur engagement exemplaire. Ce prix, instauré en 1995 par le Conseil d'État, a revêtu cette année une importance particulière dans le cadre de la célébration des 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le jury du prix, présidé pour la première fois par Mme Brigitte Leitenberg, également présidente de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), a unanimement proposé au gouvernement trois femmes aux parcours de vie et aux engagements à la fois exceptionnels et exemplaires.

Les lauréates du prix sont Mme Nancy Escobar, formatrice et cheffe d'entreprise, Mme Brigitte Lembwadio-Kanyama, avocate et présidente de l'association MélanineSuisse, et Mme Rose Lièvre Assamoi, députée au Grand Conseil et présidente de la Fédération africaine des Montagnes neuchâteloises.

La cérémonie qui s'est tenue au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel a été l'occasion pour la conseillère d'État, Mme Florence Nater, de leur transmettre les félicitations du gouvernement. La cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale a souligné l'importance cruciale de l'engagement de chacune et chacun en faveur du respect et de la préservation des droits fondamentaux pour la construction d'une société plus inclusive, plus égale et plus digne.

Présentation des lauréates

Nancy Escobar, originaire de Colombie, vit en Suisse depuis bientôt dix ans, où elle s'est installée à l'âge de quarante ans, en 2014. Elle a commencé par faire des ménages pour gagner sa vie et après quelques années a pu ouvrir sa propre entreprise de nettoyage. Bénévole à RECIF, elle forme de nombreuses femmes confrontées à des situations de vie difficile au métier d'aide-ménagère en leur apportant motivation, confiance en soi, espoir et perspectives dans la nouvelle société d'accueil.

Brigitte Lembwadio-Kanyama est originaire de la République Démocratique du Congo. Après avoir surmonté les obstacles, les hostilités et les discriminations dans un nouveau pays d'accueil, elle s'est engagée à atteindre l'excellence pour trouver sa place dans la société. En tant que première femme noire avocate en Suisse après des études brillantes, elle s'implique dans diverses associations promouvant les droits humains et la dignité humaine. Créatrice de l'association MélanineSuisse, elle a également cofondé le festival Black Helvetia, visant à questionner l'identité noire en Suisse et à réunir ceux et celles désireux de découvrir, rencontrer et débattre avec des femmes afro-descendantes.

Rose Lièvre Assamoi, originaire de Côte d'Ivoire, aide-soignante, députée au Grand Conseil, a initié de multiples projets à La Chaux-de-Fonds, tous animés par la volonté de rapprocher les individus, de favoriser les liens sociaux et d'encourager la participation citoyenne. Elle s'implique, chaque année, dans de nombreux événements tels que la Semaine neuchâteloise d'actions contre le

racisme ou les Marchés de l'Univers. Toujours présente sur le terrain, elle apporte un soutien précieux aux personnes les plus vulnérables, notamment les enfants et les adolescent-e-s, en offrant un encadrement, un soutien scolaire et des conseils à travers divers dispositifs.

Le Conseil d'État a chaleureusement remercié Madame Brigitte Leitenberg ainsi que les membres du jury.

Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger récompense, chaque année, celles et ceux qui ont œuvré en faveur du dialogue interculturel et du vivre ensemble. En 2018, les objectifs et le visuel du prix ont été adaptés afin d'en renforcer sa dimension interculturelle et d'être en phase avec la volonté du Conseil d'État, qui en adoptant une Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, entend assurer les fondements d'une société neuchâteloise encore plus confiante et ouverte sur l'avenir. Le jury regroupe cinq membres : Mme Brigitte Leitenberg, M. Grégory Jaquet, Mme Mireille Tissot-Daguette, Mme Premawathi Consalvey, M. Christian Mermet. Il est présidé par Mme Brigitte Leitenberg, présidente de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Contacts :

Florence Nater, conseillère d'État, cheffe du Département de l'emploi et de cohésion sociale, tél. 032 889 48 00 ;

Brigitte Leitenberg, présidente du jury du prix et de la CICM, tél. 079 662 14 78 ;

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 40.

Communiqué de presse

Pour sa 30^{ème} édition, le Prix interculturel « Salut l'étranger » récompense le Centre portugais de Neuchâtel et Madame Carmen Diaz Pumarejo

Le Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger », institué par le Conseil d'État, a été décerné ce jeudi au Centre portugais de Neuchâtel et à Mme Carmen Diaz Pumarejo, lors d'une cérémonie officielle au Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds. La conseillère d'État Florence Nater a profité de cette 30^e édition pour saluer la contribution des populations étrangères au dynamisme et à la richesse culturelle du canton, soulignant l'importance de l'engagement et de la solidarité dans le renforcement de la cohésion sociale.

La conseillère d'Etat Florence Nater a remis le prix « Salut l'étranger » 2024 au Centre portugais et à Mme Carmen Diaz Pumarejo et leur a transmis les félicitations chaleureuses du gouvernement, mettant en avant leur rôle essentiel dans l'intégration et le vivre-ensemble. Les lauréat-e-s ont été unanimement choisi-e-s par le jury du prix, présidé par Brigitte Leitenberg, également présidente de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM). En reconnaissance de leur contribution exemplaire, le Centre portugais a reçu un chèque de 5'000 francs et Mme Diaz Pumarejo un chèque de 2'000 francs. Alors que le prix célèbre cette année son 30^{ème} anniversaire, les lauréat-e-s des éditions précédentes ont été convié-e-s à la cérémonie et honoré-e-s pour leur implication en faveur de la cohésion sociale et multiculturelle dans notre canton.

En rappelant que ce prix reflète depuis sa création les priorités du Conseil d'État en matière de justice sociale, d'ouverture et d'égalité, la cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale a réaffirmé l'engagement du canton pour une société inclusive et respectueuse. Depuis maintenant 30 ans, le prix « Salut l'étranger » honore des initiatives exemplaires de citoyen-ne-s, associations et institutions publiques, traduisant la volonté de l'État de promouvoir une société ouverte à toutes et tous.

Le Centre portugais de Neuchâtel

Fondé en 1972 pour soutenir les réfugié-e-s portugais-e-s fuyant la dictature de Salazar, le Centre portugais de Neuchâtel a élargi sa mission, devenant un lieu d'accueil, d'échange et d'information, accessible tant à la communauté portugaise qu'à d'autres résident-e-s de Neuchâtel. Depuis plus d'un demi-siècle, il soutient l'intégration des Portugais-e-s et favorise leur inclusion dans le tissu social et économique local. Acteur incontournable de l'intégration interculturelle dans le canton de Neuchâtel, il offre des séances d'information sur la législation, les assurances sociales et divers aspects de la vie en Suisse. Le Centre portugais est ainsi devenu un pilier de la cohésion sociale et un lieu de rapprochement entre les communautés.

Madame Carmen Diaz Pumarejo

Originaire de Colombie, Mme Carmen Diaz Pumarejo est arrivée en Suisse pour y poursuivre ses études. Engagée en tant que bénévole auprès de la Croix-Rouge neuchâteloise et du Club Alpin Suisse, elle a obtenu la nationalité suisse et est devenue une citoyenne active, notamment en étant élue conseillère générale à Peseux et en rejoignant la Commission Sport-Culture-Loisirs de la nouvelle commune fusionnée. Madame Diaz Pumarejo s'est distinguée par son rôle dans l'organisation de la Journée multiculturelle. Cet événement, dont la troisième édition s'est tenue le 19 septembre dernier au Temple du Bas, célèbre la diversité culturelle avec des danses, des chants et des costumes traditionnels du monde entier. Un spectacle haut en couleur qui a mis en lumière de manière positive la richesse culturelle des résident-e-s du canton de Neuchâtel.

Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger »

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État, le prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » récompense, chaque année, celles et ceux qui ont œuvré en faveur du dialogue interculturel et du vivre ensemble. En 2018, les objectifs et le visuel du prix ont été adaptés afin d'en renforcer sa dimension interculturelle et d'être en phase avec la volonté du Conseil d'État, qui en adoptant une Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, entend assurer les fondements d'une société neuchâteloise encore plus confiante et ouverte sur l'avenir. Le jury regroupe cinq membres : Mme Brigitte Leitenberg, M. Grégory Jaquet, Mme Mireille Tissot-Daguette, Mme Premawathi Consalvey et M. Christian Mermet. Il est présidé par Mme Brigitte Leitenberg, présidente de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Contacts :

Florence Nater, conseillère d'État, cheffe du Département de l'emploi et de cohésion sociale, tél. 032 889 48 00 ;

Brigitte Leitenberg, présidente du jury du prix et de la CICM, tél. 079 662 14 78 ;

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 40.

Neuchâtel, le 19 décembre 2024

Communiqué de presse

Le Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » 2025 récompense deux initiatives exemplaires pour la dignité humaine

Le Prix interculturel neuchâtelois « Salut l'étranger » a été remis ce jeudi 11 décembre par la conseillère d'État Florence Nater. Les lauréats de cette 31^e édition sont le « Lieu Autogéré Multiculturel d'Accueil et de Rencontre (AMAR) » à Neuchâtel, et la Maison de Santé à La Chaux-de-Fonds. Ils sont récompensés pour leur engagement remarquable et leur travail bénévole au quotidien en faveur des personnes vulnérables.

Le prix interculturel « Salut l'étranger » institué par le Conseil d'État a été officiellement remis ce jeudi 11 décembre aux deux lauréats de cette 31^e édition par Florence Nater, conseillère d'État et cheffe du Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS). En leur décernant cette distinction, le Conseil d'État reconnaît et honore leur engagement bénévole et leur travail quotidien en faveur de la dignité humaine et de la cohésion sociale. Chaque lauréat reçoit un montant de 3'500 francs destiné à soutenir ses activités.

Dans son allocution, Mme Nater a salué le rôle essentiel des bénévoles et professionnel·le·s mobilisé·e·s dans ces deux structures, rappelant que leurs actions incarnent des valeurs essentielles de solidarité, d'humanité et de respect chères au canton.

Deux initiatives exemplaires d'engagement citoyen

Placée sous le thème de l'engagement citoyen, cette édition met en lumière celles et ceux qui agissent au quotidien pour une société plus juste et plus inclusive. Cet engagement peut se traduire par des actions concrètes de soutien administratif, de soin, d'écoute, de formation ou de défense des droits fondamentaux. Il repose toujours sur une conviction essentielle : la dignité humaine ne dépend ni du statut administratif, ni de l'origine, ni des circonstances de vie.

L'AMAR : un espace d'accueil et de rencontres à Neuchâtel

Créé en 2016, l'AMAR est un lieu ouvert favorisant les échanges entre personnes nouvellement arrivées dans notre canton, et la population locale. Entièrement porté par le bénévolat, le projet propose des cours de langue, un magasin gratuit, une bibliothèque et une cuisine ouverte, ainsi que des permanences sociales et administratives. Véritable espace d'inclusion, l'AMAR permet à chacun·e de participer, d'être accueilli·e sans condition et de tisser des liens. Le jury a salué un projet cohérent, généreux et durable, incarnant pleinement l'esprit du prix : participation citoyenne, responsabilité partagée et solidarité vécue au quotidien.

La Maison de Santé : une médecine de proximité pour toutes et tous à La Chaux-de-Fonds

Née en 2015 d'une collaboration entre les services publics et Médecins du Monde Suisse, la Maison de Santé facilite l'accès aux soins pour les personnes sans papiers et en situation précaire. Son équipe composée de médecins, d'infirmier·ères et de bénévoles effectue un travail de prévention, offre des consultations médico-sociales et un accompagnement personnalisé fondé sur l'écoute, le respect et la dignité. Entre 2023 et 2025, la Maison de Santé a également assuré le suivi médical des personnes réfugiées venues d'Ukraine résidentes au Centre cantonal de premier accueil de Perreux.

La Maison de Santé incarne une médecine engagée, inclusive et profondément humaine. Par ce prix, le jury a salué une action continue, rigoureuse et indispensable auprès de personnes souvent invisibilisées.

Prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger

Institué en mars 1995 par le Conseil d'État, le prix interculturel neuchâtelois Salut l'étranger récompense, chaque année, celles et ceux qui ont œuvré en faveur du dialogue interculturel et du vivre ensemble. En 2018, les objectifs et le visuel du prix ont été adaptés afin d'en renforcer sa dimension interculturelle et d'être en phase avec la volonté du Conseil d'État qui, en adoptant une Feuille de route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité, entend assurer les fondements d'une société neuchâteloise encore plus confiante et ouverte sur l'avenir. Le prix est décerné par un jury présidé par Mme Brigitte Lembwadio, vice-présidente de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM).

Contacts :

Florence Nater, conseillère d'État, cheffe du Département de l'économie et de cohésion sociale, tél. 032 889 48 00 ;

Brigitte Lembwadio, présidente du jury du prix et vice-présidente de la CICM, tél. 032 913 51 15 ;

Grégory Jaquet, chef du service de la cohésion multiculturelle, tél. 032 889 74 40.

Neuchâtel, le 11 décembre 2025